RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00926
Numéro SIREN : 751 550 591
Nom ou dénomination : ABERS BIO ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2017 sous le numéro de dépôt 6906

Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes : dépôt N°6906 en date du 17/07/2017

SAS ABERS BIO ENERGIES
35520 LA MEZIERE

06906

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 31/12/2015 12 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	4 865 365	1 008 022	3 857 343	4 160 519
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	32 000	20 410	11 590	17 990
	Immobilisations en cours	2 223		2 223	
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total II	4 899 589	1 028 432	3 871 156	4 178 509
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements	6 044		6 044	14 673
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	351 928		351 928	491 347
	Autres créances	761 763		761 763	1 040 670
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	188 618		188 618	18 900
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	458		458	454
	Total III	1 308 810		1 308 810	1 566 044
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	41 890		41 890	46 678
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 250 289	1 028 432	5 221 857	5 791 230

DÉPÔT DU
17 JUIL. 2017
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

En Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

SAS ABERS BIO ENERGIES
35520 LA MEZIERE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 345 000)	345 000	345 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	5 498	1 758
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	104 437	33 395
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	21 478	74 783
	Subventions d'investissement	1 074 005	1 166 005
	Provisions réglementées		
	Total I	1 550 418	1 620 940
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 550 022	2 940 265
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	872 068	854 717
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 719	299 034
	Dettes fiscales et sociales	37 630	76 274
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	3 671 439	4 170 290
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 221 857	5 791 230

(1) Dont à moins d'un an 1 512 939 1 601 790

En Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable CABINET GEIREC

COMMISSAIRE CABINET TANGUY AUX COMPTES

SAS ABERS BIO ENERGIES
35520 LA MEZIERE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	1 024 039		1 024 039	1 550 893	526 854-	33.97-
Production vendue de services	654 825		654 825	630 443	24 381	3.87
Chiffre d'affaires NET	1 678 863		1 678 863	2 181 336	502 473-	23.04-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 520	18 849	15 328-	81.32-
Autres produits			1	1	0-	2.36-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 682 385	2 200 186	517 801-	23.53-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			760 275	1 115 316	355 041-	31.83-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			8 629	9 267-	17 896	193.12
Autres achats et charges externes *			496 845	573 398	76 553-	13.35-
Impôts, taxes et versements assimilés			31 353	27 435	3 918	14.28
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			314 363	314 213	150	0.05
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	2	1	48.55
Total des Charges d'exploitation (II)			1 611 469	2 021 097	409 628-	20.27-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			70 916	179 089	108 173-	60.40-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMMISSAIRE AUX COMPTES CABINET TANGUY

SAS ABERS BIO ENERGIES
35520 LA MEZIERE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	6 160	1 988	4 173	209.93
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6 160	1 988	4 173	209.93
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	137 043	154 394	17 351-	11.24-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	137 043	154 394	17 351-	11.24-
2. Résultat financier (V-VI)	130 882-	152 406-	21 524	14.12
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	59 966-	26 683	86 649-	324.73-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 502	111	1 391	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	92 000	92 000		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	93 502	92 111	1 391	1.51
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 202	6 510	5 308-	81.54-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 202	6 510	5 308-	81.54-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	92 300	85 601	6 699	7.83
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 856	37 501	26 645-	71.05-
Total des produits (I+III+V+VII)	1 782 047	2 294 285	512 238-	22.33-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 760 569	2 219 502	458 933-	20.68-
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	21 478	74 783	53 305-	71.28-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COMMISSAIRE CABINET TANGUY AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants:

- La société a pour activité l'investissement dans des chaufferies biomasses et la production d'énergie et d'électricité.

- Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 1 678 863 € contre 2 181 336 € pour l'exercice précédent.

La société a subi au cours de l'exercice 2015 un sinistre sur la chaufferie biomasse qu'elle exploite. Ce sinistre a fait l'objet d'une indemnisation d'un montant total de 42017€ (dont 20 706€ comptabilisés au niveau du chiffre d'affaires et qui concernent la perte d'exploitation) pour un préjudice estimé à 59 683€, soit une perte nette d'exploitation de 17 676€, réparti de la manière suivante :
- Exercice 2015 : -37 818€
- Exercice 2016 : 20 142€

En mai 2016, la société a constaté un autre sinistre au niveau de la voute de la chaudière. Des travaux ont été engagés à hauteur de 14 471€ comptabilisés en charges d'exploitation. Par prudence, en l'absence d'éléments confirmant la prise en charge par l'assurance, aucune indemnité n'a été provisionnée.

Ces sinistres ont eu pour conséquence de faire diminuer en 2016 la production d'énergie de -36%.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif au plan comptable.

COMMISSAIRE CABINET TANGUY AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

général.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol d'autrui	4 865 365		
Matériel de transport	32 000		
Immobilisations corporelles en cours			2 223
TOTAL	4 897 365		2 223
TOTAL GENERAL	4 897 365		2 223

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol d'autrui			4 865 365	4 865 365
Matériel de transport			32 000	32 000
Immobilisations corporelles en cours			2 223	2 223
TOTAL			4 899 589	4 899 589
TOTAL GENERAL			4 899 589	4 899 589

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	704 847	303 176	0	1 008 022
Matériel de transport	14 010	6 400		20 410
TOTAL	718 856	309 576	0	1 028 432
TOTAL GENERAL	718 856	309 576	0	1 028 432

COMMISSAIRE CABINET TANGUY AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	303 176				
Matériel de transport	6 400				
TOTAL	309 576				
TOTAL GENERAL	309 576				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	46 678		4 787	41 890

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	351 928	351 928	
Impôts sur les bénéfices	19 870	19 870	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 243	7 243	
Divers état et autres collectivités publiques	405 197	405 197	
Débiteurs divers	329 454	329 454	
Charges constatées d'avance	458	458	
TOTAL	1 114 149	1 114 149	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 550 022	391 522	1 192 143	966 357
Fournisseurs et comptes rattachés	211 719	211 719		
Taxe sur la valeur ajoutée	37 368	37 368		
Autres impôts taxes et assimilés	262	262		
Groupe et associés	872 068	872 068		
TOTAL	3 671 439	1 512 939	1 192 143	966 357
Emprunts remboursés en cours d'exercice	390 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	34 500			34 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

COMMISSAIRE CABINET TANGUY AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

La base d'amortissement de la chaufferie biomasse correspond à la valeur d'acquisition diminuée de la valeur résiduelle.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 ans
Canalisations	Linéaire	15 ans
Chaufferie	Linéaire	15 ans
Frais études	Linéaire	15 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	457 934
Total	457 934

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 522
Emprunts et dettes financières diverses	17 351
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 694
Dettes fiscales et sociales	262
Total	41 829

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	458
Total	458

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	41 890	
Total	41 890	

Subventions d'équipement

Au titre de la convention de financement signée avec l'ADEME, la société a perçu en 2016 des acomptes complémentaires à hauteur de 408 472 €. Cette subvention est étalée sur la durée d'amortissement de l'installation biomasse. Un montant de 92 000 € a ainsi été porté en produits exceptionnels en 2016.
Le versement du solde de la subvention, soit 400 945€, enregistré en produits à recevoir, est conditionné au respect des conditions prévues dans la convention de financement et porte essentiellement sur les résultats de production thermique réels et la présentation d'un bilan des approvisionnements.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Hypothèque en 1er rang à hauteur de 1 000 000 euros en principal , soit à hauteur de 500 000 € chacun pour chacun des prêteurs, sur le droit de superficie consenti par la SILL à la société ABERS BIO ENERGIES dans le cadre d'une convention de mise à disposition du terrain.

Cessions non notifiées :
- des créances dues au titre de la convention de financement signée avec l'ADEME
- des créances dues au titres du contrat de fourniture de vapeur conclu avec la SILL
- des indémnités dues au titre des contrats d'approvisionnement en bois

Gage sur outillage et matériel d'équipements détenus par la SAS ABERS BIO ENERGIES pour montant de 1 274 250 €.

Engagements reçus

Néant

COMMISSAIRE CABINET TANGUY AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
L.SOLAR	SARL	38 000	69390 MILLERY

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

ABERS BIO ENERGIES

Société par actions simplifiée au capital de 345 000 €
Siège social : ZAC de CAP MALO – Avenue du Phare de la Balue – 35520 LA MEZIERE
751 550 591 RCS RENNES

AFFECTATION DU RESULTAT
ADOPTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 MAI 2017

- EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 -

DEUXIEME RESOLUTION

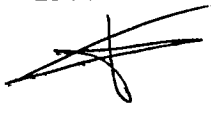
« L'Assemblée des associées décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'inscrit dans les comptes de la société pour un montant de à 21 478 € comme suit :

- A la dotation de la réserve légale, la somme de ---------- 1 074 €
- Le solde en totalité au poste « Autres réserves » ---------- 20 404 €

L'Assemblée des associées prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices sociaux. »

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président



GREFFE

ABERS BIO ENERGIES
SAS AU CAPITAL DE 345 000 EUROS
AVENUE DU PHARE DE LA BALUE
ZAC DE CAP MALO
35520 LE MEZIERE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

CABINET TANGUY SARL
Société de Commissaire aux Comptes
Boulevard Saint-Martin – B.P. 17336
29673 MORLAIX CEDEX

CABINET TANGUY

Boulevard St-Martin
BP 17336 • ST-MARTIN-DES-CHAMPS
29673 MORLAIX CEDEX

Tél. : 02 98 88 17 27
Fax : 02 98 88 17 26
cab-tanguy@cabinet-tanguy.com

André TANGUY
Dominique HERRY
Experts Comptables et
Commissaires aux Comptes associés

Grégory ELY
Commissaire aux Comptes

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

SAS ABERS BIO ENERGIES
Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS ABERS BIO ENERGIES, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Rennes et membre de la Compagnie Régionale de Rennes
S.A.R.L. au capital de 600 000 € - 379 167 067 R.C.S. BREST - N° T.V.A. FR 61 379 167 067

Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les rubriques « Subventions d'équipement » et « Evaluation des amortissements » de l'annexe aux comptes annuels relatives à la comptabilisation d'une subvention d'investissement et à la base d'amortissement de la chaufferie biomasse.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT MARTIN DES CHAMPS,

Le 29 avril 2017.

Le Commissaire aux Comptes,

SARL CABINET TANGUY
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Cie Régionale de RENNES,
représentée par André TANGUY